Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Mesures de restriction des usages de l'eau définies par l'arrêté préfectoral du 1 juillet 2019

juillet-août 2019

Niveau de gestion de la sécheresse

Mesures de restriction pour les eaux superficielles	Mesures de restriction pour les eaux souterraines
Vigilance	Vigilance
Alerte	Alerte
Alerte renforcée	Alerte renforcée
Crise	Crise
	Zone d'application des mesures eaux souterraines

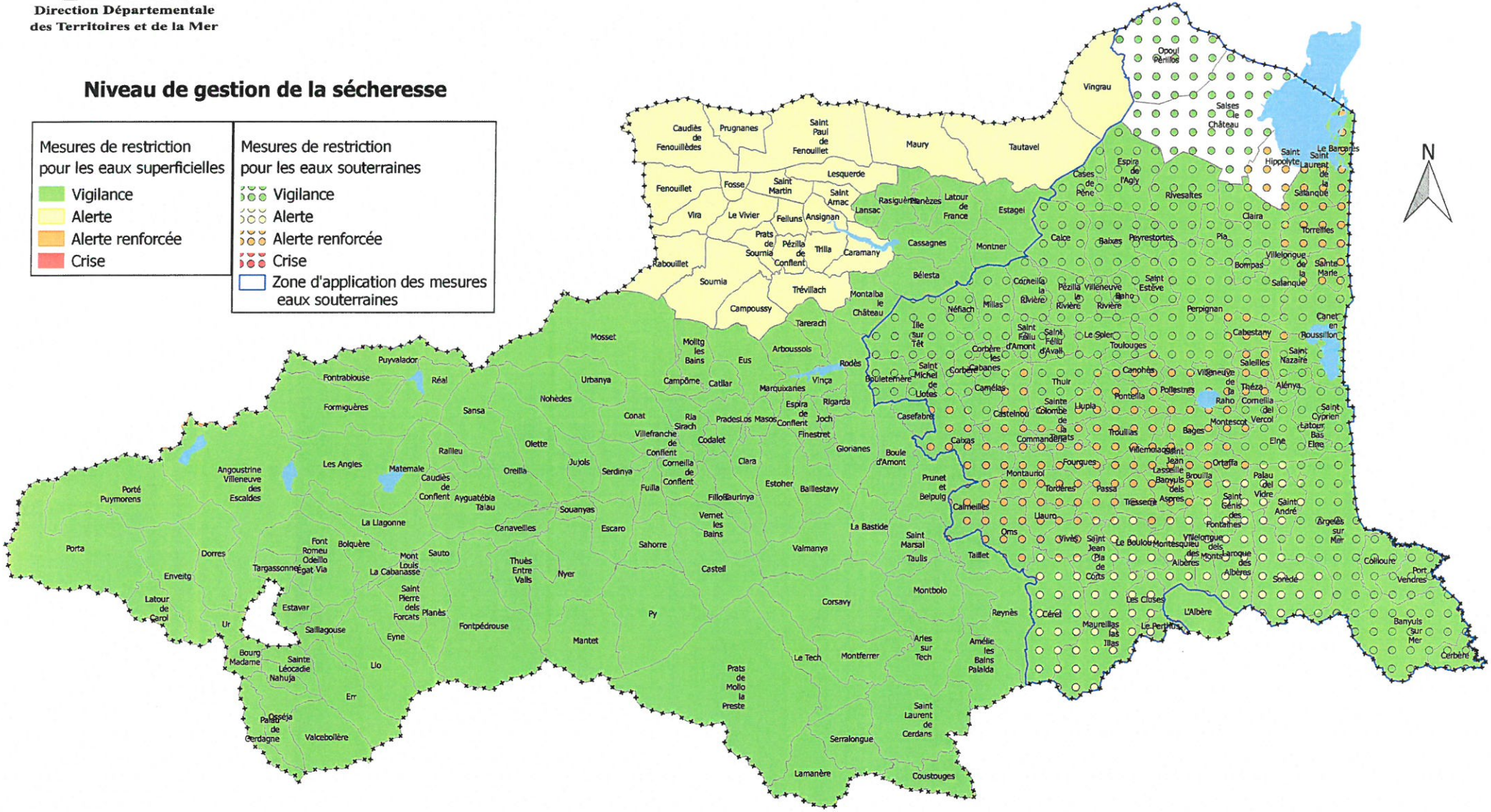

©IGN - BDPARCELLAIRE®

Service Eau et Risques
Mission Connaissance Gouvernance Stratégie